

24 juil 2020 -15:24

Appartient à Conseil des ministres du 24 juillet 2020

Subsides destinés à soutenir le régime de fin de carrière de la police locale

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui prévoit les modalités d'octroi des subsides pour soutenir le régime de fin de carrière des membres du personnel du cadre opérationnel de la police locale pour 2020.

Le projet prévoit, pour l'année 2020, l'octroi d'une aide financière de l'Etat, sous forme de subsides, destinée aux zones de police afin de leur permettre de faire face aux surcoûts et aux charges budgétaires dus à l'allongement de la carrière de certains membres du personnel.

La loi du 17 février 2020 a en effet prolongé le financement des mesures de fin de carrière pour les membres de la police locale pour l'année 2020. Cette loi prévoit que tout éventuel surcoût par rapport au montant de 46.125.000 euros sera pris en charge par la police fédérale en 2020. A cette fin, les crédits de la police fédérale ont été augmentés d'un montant de 51.358.000 euros, conformément aux estimations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé du Commerce extérieur
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13

Erik Eenaerts
Porte-parole
+32 477 54 75 03
erik.eenaerts@ibz.fgov.be